

## COMITE DE SUIVI N°3 AGENDA 21 PAYS DE BALAGNE

21 juin 2013

au siège social du Syndicat Mixte du Pays de Balagne à Cateri

### Compte-rendu

#### Présents :

CECCALDI	Attilius	SMPB Président	06 19 56 24 86	tonyceccaldi@free.com
POLI	Pierre	SMPB Vice-Prdt	06 07 89 85 26	pierre.poli@cpam-bastia.cnamts.fr
PINASCO	Florence	SMPB Directrice	04 95 56 28 89	paysdebalagne@orange.fr
SALICETI	Marie-Ange	OEC	06 72 02 95 42	saliceti@oec.fr
CASALONGA	Toni	Conseil de Dpt	06 31 08 56 55	toni@ccvoce.org
MARANINCHI	Stéphanie	Primusole - EIE	04 95 47 12 61	primusole2b@orange.fr
FRANCESCHINI	Olivier	CCBVIR	04 95 46 82 44	olivierccbvir@orange.fr
GUIRONNET	Georges	Aghjasole	06 03 15 47 39	georges.guironnet@wanadoo.fr
HUGOT	Laetitia	CBNC	06 11 30 10 42	hugot@oec.fr
CAUDRON	Abigail	Una Lenza	06 48 94 29 78	una.lenza@gmail.com
SEITE	Jean-Marie	Maire de Galeria	06 08 56 28 28	seite@wanadoo.fr
SUZZONI	Antoine	CC BVIR	04 95 46 31 34	ccbvir.st@orange.fr
VOLA	Cynthia	SYVADEC	04 95 34 00 14	cynthia.vola@syvadec.fr
DELMAS	Philippe	UR CPIE	07 88 17 77 95	pdelmas@cpie-centrecorse.fr

#### Excusés :

Charles PASQUALINI (OEC), Sébastien LECCIA (OEC), Stéphane DON SIMONI (OEC), Joseph-Marie TEALDI (SMPB), Dominique TADDEI (Conseil de Dvpt), Hyacinthe MATTEI (CCBVIR), Fabien ARRIGHI (CPIE Corte Centre Corse), Christine SOUARES (DREAL), Christian MARIANI et Philippe ISTRIA (DDEN).

#### Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets inscrits dans le plan d'actions Agenda 21 Pays de Balagne,
- Reconduction des actions sur 2014 et renouvellement des dossiers de financements,
- Stratégie de communication actions Agenda 21.

#### Préambule

Mots d'ouverture du Président du Syndicat Mixte du Pays de Balagne,  
Introduction de l'Office de l'Environnement de Corse représenté par Marie-Ange Saliceti et  
présentation de l'ordre du jour,

## Etat d'avancement des projets

Cf. Tableau de bord Agenda 21 Pays de Balagne joint.

### Habitat durable-Energie

#### 1. *Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et de l'éclairage public du Pays de Balagne :*

Financement accordé : le dossier de demande d'aides est passé en comité d'engagement le 22/04/2013, la Dden est en attente de la convention attributive de subvention à retourner par le pétitionnaire. Une première réunion de lancement a eu lieu le 07 juin dernier avec l'ensemble des partenaires concernés et a permis de lancer le programme : identifier le rôle de chacun et définir un plan d'actions.

Le projet est reconduit sur trois nouvelles communes : 1A\_Corbara, 1B\_Manso, 1C\_Galeria. Les mairies sont en train de constituer leurs dossiers de demande d'aides.

L'URCPIE met à disposition des porteurs de projet un document facilitant la reconduction du projet constitué de la déclaration d'intention et du dossier de demande d'aides pré-remplis. A la demande de la mairie de Galeria et de Manso, une réunion de travail avec Aghjasole et l'URCPIE est fixée le lundi 24 juin 2013.

#### 2. *OPAH énergie : diagnostic et aides :*

Le projet a été réorienté sur un audit énergétique. La CCBVIR porte l'audit et prend en charge la maîtrise d'ouvrage et le financement des 30% restants. La DDEN a bien reçu les modifications du dossier de demande d'aides et a fait parvenir un cahier des charges type que la CCBVIR réadapte au territoire. Le dossier doit prochainement passer en comité d'instruction Ademe et CTC et en comité Prodeme.

Concernant les primes complémentaires et incitatives (volet B), la CCBVIR attend les conclusions de l'étude régionale sur la précarité énergétique prévues dans 12-18 mois.

#### 3. *Construction d'une école primaire BBC :*

Financement accordé : le dossier de demande d'aides est passé en comité d'engagement le 22/04/2013, la mairie est en attente de la convention attributive qu'il leur faudra retourner à la Dden. L'URCPIE prendra contact avec M. Mariani dans ce sens.

#### 4. *Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels :*

Projet finalisé pour 2012/2013 avec 8 participants sur les 3 journées de formation. Renouvellement du projet pour 2013/2014 en cours. Aghjasole demande un soutien en terme de communication sur ces formations. L'URCPIE y répondra via la stratégie de communication des actions Agenda 21 développée plus bas.

Une réflexion sur l'adaptation de la RT2012 en Corse est évoquée et pourra être approfondie lors d'une réunion avec l'Ordre des architectes et l'ABF.

5. *Elaboration et publication d'un guide « construire en Balagne » en harmonie avec le climat :*

Le SMPB a rédigé une première version du cahier des charges et le présentera aux personnes référentes et partenaires dans l'été. Ce guide pourra prendre en compte et évoquer la réflexion sur l'adaptation de la RT2012 en Corse citée précédemment.

6. *Association à l'étude régionale de lutte contre la précarité énergétique :*

La Dden a lancé le marché de l'étude régionale, suite au choix du prestataire l'étude devrait débuter avant l'été 2013 avec un rendu prévu dans 12-18 mois. Le territoire pourra alors y être associé.

7. *Etude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie :*

Après une première appropriation par le SMPB et son Conseil de développement de l'étude régionale transmis par la Dden, le projet pourrait être réorienté sur l'étude des gisements d'énergie renouvelable en Balagne. Le SMPB et son Conseil de développement doivent prochainement se réunir pour redéfinir et acté le projet.

### Déchets

8. *Problématique des déchets du BTP : actions à destination des professionnels :*

A la demande du SMPB, l'URCPIE a organisé une réunion de travail le 13/05/2013 entre le Syvadec, les trois communautés de communes et le SMPB afin de discuter de la délégation du portage de projet et des projets à réaliser sur le territoire Balanin. Il en est ressorti une volonté des services techniques de travailler ensemble à l'échelle du territoire et une méthodologie de travail. Au vu du retour des C.C., la communication sur les déchets incombe aux C.C et ne fera pas l'objet d'un projet inscrit dans le plan d'actions Agenda 21. Le projet est redéfini et ciblera les déchets du BTP (hors compétences des C.C.). Le SMPB souhaite organiser une réunion avec l'ensemble des acteurs du BTP (fédération du BTP, CCI...) pour trouver des solutions à la problématique des déchets du BTP.

### Déplacements

9. *Etudes de mobilité :*

Financement accordé : les dossiers de demande d'aides sont passés en comité d'engagement le 22/04/2013.

9A. La CCBVIR a bien reçu l'arrêté d'attribution de subventions de l'Ademe et est en attente de l'arrêté de subvention de la CTC pour pouvoir lancer le marché dès réception. L'URCPIE est chargé de relancer la Dden pour qu'ils transmettent l'arrêté de subvention.

9B. M. Istria est en attente de la délibération spécifiant le plan de financement. Le SMPB l'ayant déjà fournie, l'URCPIE relancera la Dden et l'Ademe afin qu'ils transmettent les arrêtés d'attribution de subvention au SMPB.

## Biodiversité

### **10. Atlas de la Biodiversité des communes de Balagne :**

Financement accordé et projet engagé : la DREAL participe au financement des inventaires botaniques à hauteur de 17 000 € pour les 36 communes de Balagne. Le CBNC va adapter et cibler les inventaires en fonction des zones prédéfinies lors de la dernière réunion avec le SMPB et en fonction du financement accordé.

Le projet sera reconduit en 2014 avec une nouvelle demande de financement. Un travail de communication sera envisageable au terme des inventaires mais nécessitera une recherche de financement complémentaire.

### **11. Inventaire des arbres remarquables**

Les services de l'OEC continuent l'inventaire et relancent à ce jour l'appel à candidature aux acteurs du pays de Balagne afin qu'ils y contribuent. Les services de l'OEC travail sur le label "Arbres remarquables" avec l'ONF qui rédige le cahier des charges. Le label sera lancé début 2014. Une campagne photo (avec un photographe professionnel) est prévue pour le second semestre 2013.

A la demande du Pays de Balagne, l'URCPIE doit récupérer la localisation de ces arbres remarquables en Balagne pour éviter les répétitions de signalements identiques.

### **12. Programme de prévention contre :**

**Volet A : les plantes invasives :** financement accordé et projet engagé. La filière de plans locaux est lancée : étude de marché et contrats expérimentaux de culture signés, le CBNC a conventionné avec les 2 structures retenues (remise des lots de semences et expérimentations lancées sur 2 ans). Concernant l'aspect réglementaire, le CBNC étudie les pistes envisageables pour interdire l'introduction (vente, plantation...) de plantes invasives chez les privés et les collectivités (Travail en parallèle avec le PADDUC).

**Volet B : les espèces piscicoles introduites :** le financement par l'appel à projet CSTI n'a pas abouti mais le CPIE Corte Centre Corse continue l'action sur 2013 :

Concernant la partie sensibilisation : le 17 et 18 mai 2013 le CPIE Corte Centre Corse a réalisé une animation scolaire lors de la fête de la pêche de Codole sur les "Espèces piscicoles de nos rivières et les espèces introduites" ; un nouvel outil de détermination des espèces piscicoles d'eau douce de Corse est en cours de diffusion.

Concernant la partie inventaire : un chantier de pêche électrique a eu lieu le jeudi 21 juin 2013 sur le Fango ; le CPIE Corte Centre Corse incite toujours les pêcheurs à leur retourner leurs observations de pêche d'espèces introduites.

### **13. Sentier du patrimoine de Balagne - Aregno**

Financement accordé et projet engagé : le dossier de candidature a été retenu, l'étude technique est réalisée (financée par l'OEC) et les travaux sont financés via les fonds Leader. La CC Calvi Balagne est en train de missionner un BE qui assistera la C.C pour la consultation des entreprises de travaux.

### **14. Reconquête des vergers traditionnels de Balagne**

Financement accordé et projet engagé : l'étudiante en stage finalise l'inventaire des vergers d'orangers et d'amandiers et présentera ses résultats à la foire de l'amande prévu le 3 et 4 aout 2013 à Aregno.

### **15. Production et vente en circuit court**

Pour 2013, l'association organise deux marchés de producteurs (Lumio et Belgodère).

A la demande de l'association Una Lenza, l'URCPIE a organisé une rencontre avec Corse active-Fabrique à initiative qui leur a proposé un soutien technique dans le montage du budget, la recherche de financement, le recrutement d'un contrat aidé (prévu avant la fin de l'année) pour le projet de point de vente.

Una Lenza a créé un questionnaire à destination des producteurs pour évaluer leurs besoins et affiner le projet.

La DREAL et les communes de Corbara et Lumio ont accordé des financements pour la partie communication. Una Lenza est en contact avec la chambre d'agriculture, la FFRAC (marchés labellisés) et indirectement l'ODARC (constitution par Una Lenza du dossier de demande d'aides auprès de l'ODARC pour la création d'un porche protégeant le marché, projet porté par la commune de Lumio). L'association poursuivra les démarches de demande d'aide une fois la saison touristique terminée.

## Education au développement durable (scolaires et collèges)

### **16. Accompagnement d'un établissement scolaire pour la mise en œuvre d'un Agenda 21**

Financement accordé. L'Ecole de Monticello est retenue pour le projet. Un rendez-vous avec la directrice et le CPIE Corte Centre Corse est prévu pour la fin d'année scolaire. Le CPIE Corte Centre Corse a fait une demande d'avenant à la convention pour programmer l'action sur l'année scolaire 2013/2014.

### **17. Education des scolaires au développement durable**

**17A Volet Energie :** Projet finalisé pour 2012/2013 avec une journée de restitution des travaux des scolaires qui a eu lieu le 13 juin 2013. Reconduction du projet prévu en 2013/2014 avec 15 nouvelles classes.

*17B Volet Patrimoine* : Projet finalisé pour 2012/2013. Reconduction en 2013/2014 avec 4 nouvelles classes souhaitées (demande de prise en compte des transports scolaires).

*17C Volet Architecture* : Le SMPB inscrit un nouveau projet d'animation scolaire sur le thème de l'architecture et du paysage en Balagne, en partenariat avec le CAUE. Dossier de demande d'aide en cours : la DREAL finance le projet à hauteur de 4000€ et l'OEC pourrait financer 5 classes en Balagne.

## Culture et société

### *18. Casa Balanina di à Lingua*

Suite à la volonté de développer la fiche projet par la création d'un poste de coordonnateur (professeur certifié de langue et culture corses, qui serait détaché de l'éducation nationale), la Casa Balanina a déposé cette proposition auprès du Rectorat et est en attente de l'avis de la commission qui se réunit le 21 juin 2013.

### *19. Schéma de développement culturel*

### *20. Caractérisation et attentes des néo-balanins (étude démographique qualitative) et*

### *21. Mise au point d'un tableau d'indicateurs sur la qualité de vie des balanins*

Les trois projets sont inscrits dans le projet de conventionnement CTC-SMPB avec une ligne financière dédiée. La convention est en cours de finalisation.

Le Conseil de développement a établi un échéancier prévoyant un rapport d'étape en décembre 2013 et aboutissant à un rendu définitif en mars 2014.

Il serait judicieux d'orienter le dossier de demande de financement vers les lignes « investissement », en précisant qu'il s'agit d'études, plutôt que vers les lignes « fonctionnement » plus difficilement finançables.

## Reconduction des actions sur 2014 et renouvellement des dossiers de financements

Il est rappelé aux porteurs de projet souhaitant reconduire leur projet en 2014 de constituer leur dossier de demande d'aides publiques dès que possible afin qu'il puisse être instruit au second semestre 2013 et les actions engagées en 2014.

Les projets d'éducation à l'environnement sont d'autant plus concernés qu'ils sont à programmer sur l'année scolaire 2013/2014. Pour ces mêmes projets il est envisageable que le Rectorat intègre prochainement les procédures d'instruction des dossiers de demande d'aides publiques.

## Stratégie de communication actions Agenda 21

### **Outils et Moyens de l'OEC disponibles :**

Le site internet de l'Observatoire du Développement Durable de Corse : <http://oddc.fr>, possède une rubrique « Agenda 21 Corse » où figure :

- la présentation de la démarche Agenda 21,
- le programme d'actions et le suivi des actions de l'Agenda 21,
- le flux d'actualités : récupération par flux RSS des actualités diffusées sur les sites internet de la structure porteuse d'Agenda 21,
- l'espace collaboratif

L'OEC dispose également d'un package « Communication » constitué d'un slogan, d'un logo et d'une affiche standard pour les réunions, développé par la société Arobase, et adaptable au territoire.

### **Outils et Moyens du SMPB disponibles :**

Le SMPB possède un site internet disposant d'un onglet Agenda 21 (Objectifs, Diagnostics, Programme d'actions) ainsi que d'un espace d'actualités.

### **Gestion de l'information :**

Aujourd'hui la circulation de l'information entre les différents acteurs repose sur l'URCPIE qui joue un rôle de relai entre les porteurs de projet, le SMPB et l'OEC. L'URCPIE et l'OEC ont conçu différents outils de travail permettant de faciliter la récupération régulière des informations et des actualités des projets. Ces outils sont d'ores et déjà mis à disposition du SMPB pour appropriation au vu de les utiliser lorsque la mission de suivi et d'accompagnement de l'URCPIE sera terminée (septembre 2014) :

- Tableau de bord régulièrement actualisé,
- Fiche de suivi complétée d'un phoning régulier,
- Calendrier d'actions alimenté par l'URCPIE et transmis tous les mois au SMPB.

L'URCPIE, via les fiches de suivi, le phoning régulier et le calendrier d'action, récupère les informations et actualités de chaque projet pour les restituer, lorsque le porteur de projet ne l'a pas déjà fait, au SMPB et à l'OEC ce qui leur permettra d'alimenter leurs outils de communication (sites internet).

### **Stratégie de communication :**

Il a été établi l'existence de trois niveaux, trois échelles de stratégie de communication :

- Stratégie régionale assurée par l'OEC,

- Stratégie locale assurée par le SMPB,
- Stratégie d'action assurée par les porteurs de projet

L'OEC a mis en place sa propre stratégie de communication au niveau régional. Comme dit précédemment, l'OEC utilise un package « communication » permettant d'identifier visuellement l'ensemble des Agenda 21 locaux de Corse et leurs projets au niveau régional.

Le SMPB est en charge de sa propre stratégie de communication au niveau local. L'OEC propose au SMPB d'utiliser et d'adapter le package « communication » pour conserver la même charte graphique et ainsi harmoniser les stratégies de communication au niveau régional et local. L'URCPIE doit transmettre le package au SMPB. Le SMPB s'engage à utiliser le logo « Megliu in seme » en y ajoutant « Pays de Balagne » sur les outils de communication qu'ils développent au niveau local.

Chaque porteur de projet est en charge de sa propre stratégie de communication : développement de supports de communication, contacts média... et doit en informer l'URCPIE via les fiches de suivi ou une prise de contact (téléphone, mail).

L'OEC, propose au SMPB d'imposer aux porteurs de projets la même charte graphique. Le SMPB s'engage à inciter les porteurs de projets à faire figurer, sur tous les supports développés dans le cadre de leurs projets Agenda 21 Pays de Balagne, la phrase suivante accompagnée du logo adapté au Pays de Balagne : « Action menée dans le cadre de l'Agenda 21 Pays de Balagne ».

Une vérification du respect de l'application de cette charte pourra facilement être mise en place en s'appuyant sur le calendrier d'action précédemment évoqué.

Ce plan de communication sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Comité de Suivi prévu en juin et les différentes stratégies seront présentées à l'ensemble des porteurs de projets. Quand cela sera nécessaire, le package « communication » pourra être transmis par l'URCPIE et/ou le SMPB aux porteurs de projets avant le Comité de suivi n°3.

Il est initié une réflexion sur une journée de communication Agenda 21 Pays de Balagne. Cette journée permettrait de communiquer sur la démarche Agenda 21, les projets inscrits au plan d'actions et ceux déjà engagés. Il paraît nécessaire de se greffer à un évènement déjà programmé afin de profiter de la présence du public et minimiser l'organisation. Cet évènement ne doit pas avoir un thème trop spécifique ou une ampleur trop importante qui pourraient occulter la communication de l'Agenda 21 : la foire de Saint Antoine en janvier semble bien appropriée.